



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire

Rapport **2019** Assemblée Générale **d'activité**

27 Avril 2020
Visio-Conférence

Vie Statutaire de la CRESS	2
Composition de la Cress	3
La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire	6
Développement économique	11
Formation/Sensibilisation	14
Promotion	17
Rapport social/siège	22
Annexes	24
Orientations 2020 et plan d'action	32



Vie statutaire de la CRESS



■ **Conseils d'Administration :** **4 conseils d'administration** **ont eu lieu en 2019.**

● **7 mars :** Arrêt des comptes, validation de la stratégie de communication travaillée avec le soutien d'atelier K/Adhésion du GIR CARCENTRE.

● **25 juin :** Validation du texte fondateur de la fusion entre le CN CRESS et ESS France / Mise en place du calendrier statutaire 2019-2020/ Validation de l'adhésion de l'ADAR CIVAM et du pôle 6-10 ESS.

● **26 septembre :** validation de l'essaimage de la plateforme ESSOR en région sous / Validation de procéder à une réponse à l'appel d'offres DLA Régional et d'une demande de RDV au préfet de Région / Validation de l'adhésion du Théâtre des minuits et des camping universitaires ainsi que de la Fédération des Maisons des lycéens Centre Val de Loire / Prise d'acte de la mise en place d'un logo « membre de la Cress » pour permettre aux adhérents d'afficher leur appartenance.

● **5 décembre :** Validation des nouveaux statuts d'ESS France/Validation du protocole de coopération avec l'UDES/ Prise d'acte d'un changement de représentant du Bureau au titre de la mutualité : M. Tabarino.

Le conseil d'administration a validé le démarrage de l'écriture du plan stratégique ESS 2025, dans la continuité d'ESS 2020.

● **Assemblée Générale :** L'assemblée générale s'est tenue le 25 avril 2019 accueillie par l'ERTS à Olivet. Elle a été l'occasion d'organiser une table ronde sur « Les nouvelles coopérations territoriales, clés contre le décrochage des territoires ? » en présence de Jérôme Saddier, président d'ESS et France, et Marie Martine Lips Présidente du Conseil National des CRESS.

● **Organisation des vœux 2019 au théâtre Clin d'œil,** en présence des membres de la CRESS dont les Représentants des familles de l'ESS, du Président de Région F. Bonneau et de la SGAR Centre E.Chatelais. Une quatre vingtaine de personnes ont répondu présentes pour ce moment de convivialité permettant de se rassembler autour des objectifs de l'ESS.

● **Composition du Bureau de la CRESS** **au 31 décembre :**

Président :

Dominique Sacher

Vices Présidents :

Guy Janvrot, Hervé Renaud, Eric Tabarino

Trésorier :

Jean-Louis Desnoues

Secrétaire :

Benoit Colin

Composition de la CRESS au 31 décembre 2019



Collège des associations

AIDAPHI	
ARDEQAF - ERTS	
L'Antirouille	L'ANTIROUILLE
CRAJEP Centre-Val de Loire	
CRE-SOL	
CROS Centre-Val de Loire	
L'ESPER	
FRACA-MA	
France Nature Environnement Centre-Val de Loire	
Ligue de l'Enseignement Centre-Val de Loire	
Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire	
UNAT Centre-Val de Loire	
URAF Centre-Val de Loire	
URIOPSS Centre	
CGU 28	
CRAJEP Centre-Val de Loire	
FMDL	
Théâtre des Minuits	

Composition de la CRESS
au 31 décembre 2019

**Collège des
Mutuelles**

**Collège
des coopératives**

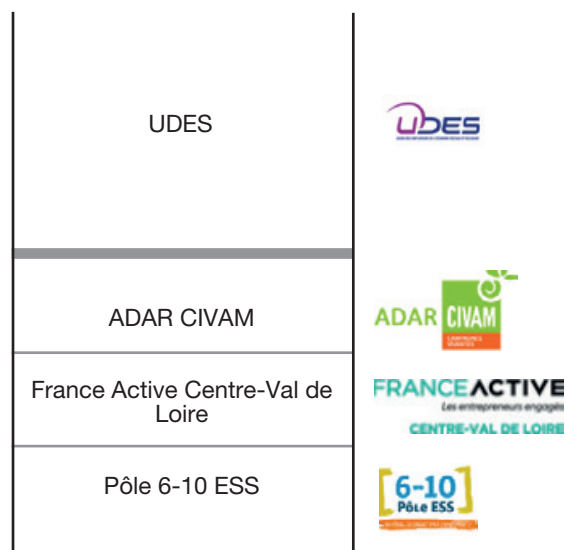
**Collège des
entreprises
commerciales
de l'ESS**

Harmonie Mutuelle	
MAIF	
MACIF	
MGEN	
Mutualité Française du Centre-Val de Loire	
Mutualité Française Eurélienne et Loirétaine SSAM	
Mutualité Française Centre-Val de Loire SSAM	
URSCOP	
Crédit Coopératif	
Crédit Mutuel du Centre	
Caisse d'épargne	
COOP DE FRANCE	
Odysée Création	
GIE CARCENTRE	
La fédération des entreprises d'insertion du Centre-Val de Loire	
ISA GROUPE	
RESPIRE	

Composition de la CRESS au 31 décembre 2019

**Collège des
Syndicats
employeurs
de l'ESS**

**Collège des
Spécificités
régionales**



● Participation au réseau des CRESS : Le Conseil National des CRESS.

- Le président est membre du Conseil d'Administration et référent sur l'harmonisation du statut des CRESS.

- Participation du président et du trésorier à l'assemblée générale et aux journées Présidences/directions.

- Participation aux réunions trimestrielles de direction : DIRCRESS.

- Participation de l'équipe aux groupes de travail suivant :

- Observatoire national de l'ESS (ONESS).
- Economie circulaire.
- Registre des entreprises de l'ESS.
- Communication, dont le Mois de l'ESS.
- Développement économique.
- Guide des bonnes pratiques.
- Formation/sensibilisation.

● Présidence du GEMES Centre Val de Loire.

● MRESS du futur.

Animation d'une étude de faisabilité quant à la création d'une maison régionale de l'ess du futur.



La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire

Plan stratégique ESS 2020 :

« Permettre la mise en place d'une politique ESS pour permettre de répondre aux besoins des citoyens dans les territoires car l'ESS est une économie de proximité. »

Rappel article 6 de la loi ESS :

- Organiser la représentation et défendre les intérêts de l'ESS.
- Définir et mettre en œuvre une stratégie régionale de représentation de l'ESS.
- Animer la représentation de l'ESS dans les instances de décision en concertation avec les réseaux et les adhérents.
- Impulser et accompagner la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques.
- Contribuer à la définition des politiques publiques territoriales.
- Développer les contractualisations avec les pouvoirs publics.
- Informer et appuyer la mise en œuvre des politiques publiques.

1 ■

Développer la représentation de l'ESS dans les instances régionales, départementales et locales.

La Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Centre-Val de Loire siège dans les instances suivantes :

● **CESER** : Le représentant de la CRESS est le Président. Celui-ci a été élu au Bureau du CESER en tant que Vice Président. Il est membre du 3^{ème} collège et à ce titre participe à la 1^{ère} commission du CESER mais aussi au groupe AIESSE - Association Institutions ESS et Environnement. Ce groupe présidé par Jean-Louis Desnoues, son secrétariat et sa communication sont assurés par la CRESS. 9 des membres de la CRESS sont présents au CESER.

● **CREFOP** : membre depuis le 11/12/2017 représentée par Caroline Dumas Directrice et Jean- Baptiste Réblé chargé de mission. Nous siégeons en articulation avec l'UDES.

● **Dev'Up** :

● 1 siège au Conseil d'Administration, Dominique Sacher Président et 3 sièges à l'Assemblée Générale, Dominique Sacher, Jean Michel Delaveau , Caroline Dumas.

● Participation aux Comités de coordination élus départementaux, Dominique Sacher.

● Membre du Réseau des développeurs économiques et participation aux comités techniques départementaux ainsi qu'à l'université des développeurs. Paul Morisset, Chloé Collier, Caroline Dumas.

● Membre des comités RSE et Observation, Jean-Baptiste Réblé, Anne Sophie Reulier chargée d'étude.

● **Gip Alfa** :

Membre du 3^{ème} collège "Adhérents" en tant que personne morale de droit privé.

● **COP Régionale – coalition Ecologie Industrielle** :

● Membre de la coalition Ecologie Industrielle aux côtés des Chambres consulaires régionales, ADEME, GIP Recia et service Environnement de la région Centre-Val de Loire.

● **Conférence régionale de la Culture et Conseil d'Orientation régional des politiques de Jeunesse (COJ).**

- **Comité de suivi pluri fond européens**

- Membre des comités de suivi pluri fond européens FSE/ FEDER et CPER.

- **Accueil des délégations tchèques dans le cadre de la coopération internationale.**

- **Conseil d'administration du Mouvement associatif, réciprocité d'invitation Président et directrice.**

- **Conseil d'administration de la mutualité française, réciprocité d'invitation direction.**

- **France Active Centre-Val de Loire :** Membre du Conseil d'Administration représentée par Caroline Dumas - Directrice / Participation aux comités d'engagement et du fond d'amorçage représentée par Paul Morisset, Responsable développement économique/ Partenaire du Concours Entrepreneuriat au féminin.

- **DLA Régional :** membre du comité de pilotage représentée par Caroline Dumas et du comité d'appui représentée par Paul Morisset.

- **Jury de sélection - Alter incub.**

- **Conseil d'administration de la vie lycéenne.**

2 ■

Assurer une veille sur les politiques publiques ESS de référence et organiser les contributions.

- **Animer et coordonner la consultation des acteurs de l'ESS** pour réaliser des contributions, transversales à l'ESS, dans le cadre de politiques publiques.

- **Au Schéma régional d'aménagement**, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) en 2018 ; en 2019 un suivi de notre contribution a été effectué et deux communiqués ont été publiés en janvier et mai.

- Veille et rédaction de communiqué sur des sujets stratégiques de l'ESS :

- Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée.
- Plaidoyer ESS pour l'Europe avec ESS France.
- Tiers-Lieux : l'appel à manifestation d'Intérêt « Fabriques de Territoire et Fabriques Numériques de Territoires ».

3 ■

Appuyer le Développement des stratégies de représentation concertées dans les instances stratégiques et techniques pour une meilleure prise en compte des spécificités de l'ESS.

- **Les Rencontres ESS.**

La CRESS anime depuis la fin 2017 les Rencontres ESS qui réunissent trois fois par an les acteurs locaux de l'ESS sur chaque département. Ces Rencontres ESS ont pour objectifs :

- De faire du lien entre les niveaux régional et local ; Transmettre l'information régionale et nationale sur l'ESS aux participants – remonter au régional leurs besoins.
- Le partage d'information et notamment des événements ; apporter la parole « d'expert ».
- La territorialisation de l'ESS dans sa transversalité : lien entre les familles et les secteurs pour favoriser la coopération et les liens avec les EPCI.

L'ordre du jour de ces réunions s'organise autour du tour des actualités des participants, d'un point sur l'organisation du Mois de l'ESS (échéances, communication, événements en préparation...) et de la présentation d'un sujet spécifique « Focus ».

Au total en 2018, 94 structures différentes ont participé aux Rencontres ESS et des noyaux d'acteurs qui participent de façon régulière commencent à émerger sur les différents départements, donnant lieu à d'autres temps de partage et de coopération territoriale.

Exemple : Les Rencontres ESS du mois de juin 2019 et les sujets « Focus »

Ces rencontres sont préparées par les binômes territoriaux qui se réunissent notamment lors du comité de coordination auquel est également convié le Bureau.

CRSS
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Centre-Val de Loire

Rencontres ESS de juin 2019 en région Centre - Val de Loire

12/06 - à partir de 11h - Nogent-le-Rotrou
Coopération territoriale : À l'Entreprise Sefard Scop, le Comité Bassin Emplois et le Café Circonflexe
Par la CRESS

18/06 - 9h30 - Vendôme
Présentation du dispositif « A vos ID » à Vend'Association
Par les services de la Région CVL

13/06 - 9h30 - Saint-Pierre-des-Corps
Présentation de l'incubateur d'Innovation sociale Alter'Incub à l'association ID 37
Avec Emmanuel Doudat de l'URSCOP

5/06 - 10h - Issoudun
Présentation de l'étude sur l'utilité sociale des installations agricoles réalisée par le réseau des Civam à l'association PartaG Emploi Berry
Avec Olivier Benelle de l'ADAR Civam

6/06 - 14h30 - Saint-Jean-de-Braye
Economie circulaire au Pôle ESS
Avec la Ressourcerie AAA

17/06 - 14h - Baugy
Présentation de l'incubateur d'Innovation sociale Alter'Incub au Garage Associatif Solidaire
Avec Emmanuel Doudat de l'URSCOP

CRSS Centre-Val de Loire
Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - BP 41223 - 45401 Fleury les Aubrais

Mai 2019

CRSS
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Centre-Val de Loire

Les référents territoriaux de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

Anne-Sophie REULLIER
Référente 45
as.reulier@cresscentre.org
En binôme avec Jean-Louis DESNOUES
Administrateur Cress

Chloé COLLIER
Référente 41
c.collier@cresscentre.org
En binôme avec Jean-Louis DESNOUES
Administrateur Cress

Paul MORISSET
Référént 28-37
p.morisset@cresscentre.org
En binôme avec Michel CALANDRE (37) et Romuald MESSANGE (28)
Administrateurs Cress

Jean-Baptiste RÉBLÉ
Référént 18-36
jb.reble@cresscentre.org
En binôme avec Pierre-Charles HARRY (18) et Frédéric LAMARRE (36)
Administrateurs Cress

Organisation régionale du siège :

Caroline DUMAS, Directrice - c.dumas@cresscentre.org
Elsa DA SILVA, Assistante de direction - edasilva@cresscentre.org
Vincent BURILLE, Responsable communication - vburille@cresscentre.org
Belen LORENZANA, Secrétaire - b.lorenzana@cresscentre.org
Chloé COLLIER, Chargée de mission politique publique et animation territoriale - c.collier@cresscentre.org
Paul MORISSET, Chargé de mission développement économique et entrepreneurial - p.morisset@cresscentre.org
Jean-Baptiste RÉBLÉ, Chargé de mission formation, sensibilisation - jbreble@cresscentre.org
Anne-Sophie REULLIER, Chargée d'étude - as.reulier@cresscentre.org

Un numéro unique pour nous contacter : 02 38 68 18 90

CRSS Centre-Val de Loire
Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - BP 41223 - 45401 Fleury les Aubrais

Mai 2019

4 ■

Améliorer la connaissance par les collectivités, de l'ESS et de ses possibles.

● **Les territoires de la région Centre-Val de Loire :**

Plusieurs territoires, mairies, EPCI, Pays, ont pris contact avec la CRESS Centre-Val de Loire sur différents sujets et notamment :

- comme « porteurs de projets » pour obtenir notre expertise sur thématiques diverses : éco-pâturage, Tiers-Lieux, Epicerie Solidaire et implication des citoyens ;
- comme relais de communication auprès des entreprises de l'ESS et dans le but d'identifier des porteurs de projets ;
- pour présenter l'ESS à des citoyens aux côtés d'une collectivité.

● **Orléans Métropole, élus et techniciens :**

Une convention non financiarisée a été signée début 2019 pour une durée de 2 ans.

Les actions fléchées dans cette convention concernent la promotion de l'ESS auprès des entreprises de l'économie dite classique ou souhaitant s'engager dans des démarches de Responsabilité Sociale et Environnementale, ainsi qu'aux usagers, techniciens, directeurs, et élus d'Orléans Métropole.

Ces actions ce sont matérialisées en 2019 comme suit :

- Présentation et échanges autour de l'ESS le 11 avril 2019 aux techniciens d'Orléans Métropole et Loiret Orléans Eco.
- Participation à une réunion autour de la préfiguration d'un Tiers-Lieux dans le quartier de l'Argonne.
- Participation au Forum Emploi d'Orléans Métropole sur les métiers de la transition écologique et énergétiques le 4 octobre 2019.

● **Communauté de communes Val d'Amboise (CCVA) :**

Une convention non financiarisée a été signée entre la CRESS Centre-Val de Loire et la Communauté de communes du Val d'Amboise en novembre 2018. Celle-ci s'est concrétisée en 2019 par le soutien de la CRESS Centre-Val de Loire à l'organisation du Forum ESS de la Communauté de communes du Val d'Amboise le 26 novembre 2019, notamment par la recherche d'un thème et la recherche d'intervenants.

Cet événement portait sur « Entreprendre et travailler par la coopération : l'exemple des coopératives d'activités et d'emploi ». en partenariat avec Odysée création et artefacts.

● **Pays Loire Nature :**

Une convention financiarisée a été signée en octobre 2018 entre la Communauté de communes Gâtine et Choisses Pays de Racan, la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire, le Pays Loire Nature, les chambres consulaires du 37, le bureau d'études Nouveaux Territoires Conseils et la CRESS pour réaliser un état des lieux économique du territoire et amorcer une animation économique des entreprises.

Ainsi, en 2019, l'état des lieux a été finalisé et présenté lors d'une soirée-débat entreprises du territoire et élus le 13 février 2019 qui a réuni 66 participants.

Sur le volet animation du territoire, la CRESS Centre-Val de Loire a organisé un atelier sur la coopération territoriale le 26 novembre 2018. En 2019, la CRESS Centre-Val de Loire a relayé les invitations aux différents événements inscrits dans la convention aux entreprises de l'ESS du territoire Pays Loire Nature. Toujours en 2019, nous avons également participé au Networking du 13 juin, ainsi qu'aux 6 réunions techniques et au comité de pilotage de bilan de la convention.

5 ■

Animer et mailler le territoire.

● Le service Aménagement du Territoire de la Région Centre-Val de Loire.

La CRESS Centre-Val de Loire a rencontré l'ensemble de l'équipe du service Aménagement du Territoire de la Région Centre-Val de Loire a eu lieu le 10 septembre 2019 afin de leur présenter l'ESS et ses enjeux territoriaux. Ainsi, les chargés de mission des Espaces Région Centre (ERC), qui travaillent notamment avec les agents de Pays, ont pu appréhender l'ESS.

Des rencontres individuelles entre chargés de mission des ERC et référents territoriaux CRESS Centre-Val de Loire ont été amorcées sur plusieurs départements et vont se poursuivre en 2020.

Ces rencontres ont déjà porté leur fruit puisqu'une rencontre sur une demi-journée entre les développeurs de l'ESS et les agents de pays du Cher et de l'Indre aura lieu en mars 2020.

● Le Collectif ESS 18.

Egalement, le Collectif 18 a porté une candidature à l'appel à manifestation « French Impact de Territoires » en 2018. Le Haut-Commissariat à l'ESS et à l'Innovation Sociale a invité le Collectif 18 à approfondir sa candidature. Ainsi, la CRESS Centre-Val de Loire a appuyé l'ADIE, coordinatrice de la candidature, à la révision de celle-ci, en collaboration avec l'ensemble des membres du collectif.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ESS 2020 :

« Appuyer la création, le développement et le maintien des entreprises de l'ESS pour répondre aux enjeux à venir des territoires, au maintien de l'emploi et à la transmission des entreprises. »

Rappel des missions des CRESS :

- Appuyer l'émergence, la création et le développement des entreprises et organismes de l'ESS dans les territoires.
- Identifier, rendre lisible et articuler les services sur le territoire.
- Animer et coordonner l'accueil, l'information, l'orientation des porteurs de projet et des entreprises.
- Sensibiliser à l'entrepreneuriat collectif.
- Apporter une expertise sur les projets ESS.
- Développer les coopérations.
- Favoriser les coopérations économiques territoriales et sectorielles.
- Appuyer le développement de services mutualisés.
- Initier des partenariats avec les acteurs socio-économiques des territoires (dont les consulaires).

1 ■

Contribuer au développement des débouchés économiques des entreprises de l'ESS afin de consolider leurs activités et leurs emplois.

● **Contribuer au développement** des « affaires » entre entreprises ESS et non ESS en organisant des ESSpresso.

● **Contribution à la rencontre** « Faire Mouvement avec France Active Centre-Val de Loire » à Blois le 10 octobre 2019 : animation d'un temps de networking entre les entrepreneurs engagés présents, avec l'usage de l'outil ESSpresso.

● **Contribution au lancement** des plateformes d'achats responsables liées à l'organisation des JO 2024 à Paris.

● **Diffusion aux développeurs de l'ESS** des appels à projets et autres informations de soutien à la création, au maintien et au développement d'entreprise.

2 ■

Faciliter la connaissance du mode d'entreprendre en ESS.

● **Appuyer la création**, le développement, le maintien des entreprises ESS par :

● L'animation des acteurs du développement économique de l'ESS.

En complément de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir le champ d'animation du réseau des développeurs de l'ESS s'est étendu à deux départements en 2019 : Le Loiret et le Loir-et-Cher. Ce réseau est destiné à renforcer les synergies entre dispositifs d'appui aux entreprises de l'ESS et ce sur plusieurs volets : promotion auprès des bénéficiaires, développement de compétences, synergie d'accompagnement et partage d'informations. Ce sont plus de 30 professionnels engagés dans l'accompagnement et le financement des entreprises de l'ESS qui ont pu partager à l'échelle départementale :

- les actions à mettre en place pour faciliter l'inter-connaissance entre leur domaine de compétence.

- les compétences collectives à développer comme celles de l'accompagnement des projets de coopération.

- les outils facilitant leurs mises en réseau : reporting, extranet...

- les outils communs de visibilité sur leurs activités réciproques et communes notamment :

● Préparation de l'essai d'ESSOR, une plateforme

web dédiée à l'orientation des dirigeants et créateurs d'entreprise de l'ESS, fondée en 2016 par la CRESS Pays de la Loire. Ce projet a fait l'objet de plusieurs réunions avec les développeurs de l'ESS et les partenaires pour adapter l'outil au contexte régional. Une aide financière du HCESSIS et un appui technique du CNCRESS et de la CRESS Pays de la Loire, ont permis de réaliser la duplication d'ESSOR dont le lancement officiel est prévu pour Avril 2020.

Suivi par le réseau des porteurs de projet accueilli téléphoniquement à la CRESS. Environ 30 par an.

Réponse commune à des appels de collectivité cherchant à développer / initier des dynamiques entrepreneuriales dans l'ESS.



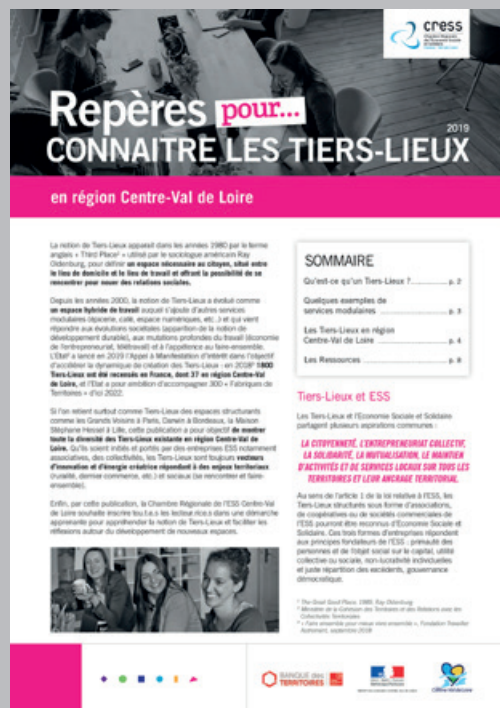
● **Développer les outils de présentation du modèle entrepreneurial de l'ESS.**

- Réalisation d'une publication « **Repères pour coopérer en ESS** » avec des témoignages locaux, des explications sur les modèles de coopération en Economie Sociale et Solidaire. Il s'agit de comprendre le lien étroit entre les processus coopératifs et les formes d'entreprendre en ESS.

Repères pour coopérer est paru en juillet 2019, tiré à 600 exemplaires, distribué aux acteurs de l'ESS et lors des événements de la CRESS Centre-Val de Loire.

- Réalisation d'une publication « **Repères pour connaître les Tiers-Lieux en région Centre-Val de Loire** ». Ce « repère pour » publié en novembre 2019 a pour vocation à définir les Tiers-Lieux et ses composantes. Il est également composé d'exemples et de témoignages de Tiers-Lieux et liste quelques ressources en région, notamment un outil cartographique participatif où les porteurs de projet sont invités à référencer leurs Tiers-Lieux.

Repères pour connaître les Tiers-Lieux : est paru en octobre 2019, tiré à 500 exemplaires, distribué aux acteurs de l'ESS et lors des événements de la CRESS Centre-Val de Loire.



- Mise à jour du « **Guide de la coopération** ». Initialement publié en 2014, « le petit guide de la coopération économique » a été remis en avant en 2019 à l'occasion de plusieurs événements abordant la coopération.

Sa mise à jour et sa simplification ont été initiées afin d'en faire un outil technique à distribuer aux prescripteurs de projets de coopération : les collectivités territoriales, les chambres consulaires, les développeurs de l'ESS.

Le guide se compose de plusieurs parties : une première sur le processus de coopération et la posture du coopérateur, une seconde sur les statuts et les groupements possibles pour coopérer, et une troisième sur les aides d'accompagnement et mobilisable pour cette typologie de projet.

Le guide de la coopération sera distribué aux prescripteurs à la suite de formation en 2020.

● **Formations**

Un socle de connaissances ESS, commun à tous les développeurs de l'ESS a été initié et doit faire l'objet d'ateliers d'apprentissage en 2020 : Innovation Sociale, Coopération, ESUS, Association, SCOP, SCIC, Tiers-Lieux etc. ...

3 ■

Répondre aux besoins économiques et sociaux des territoires.

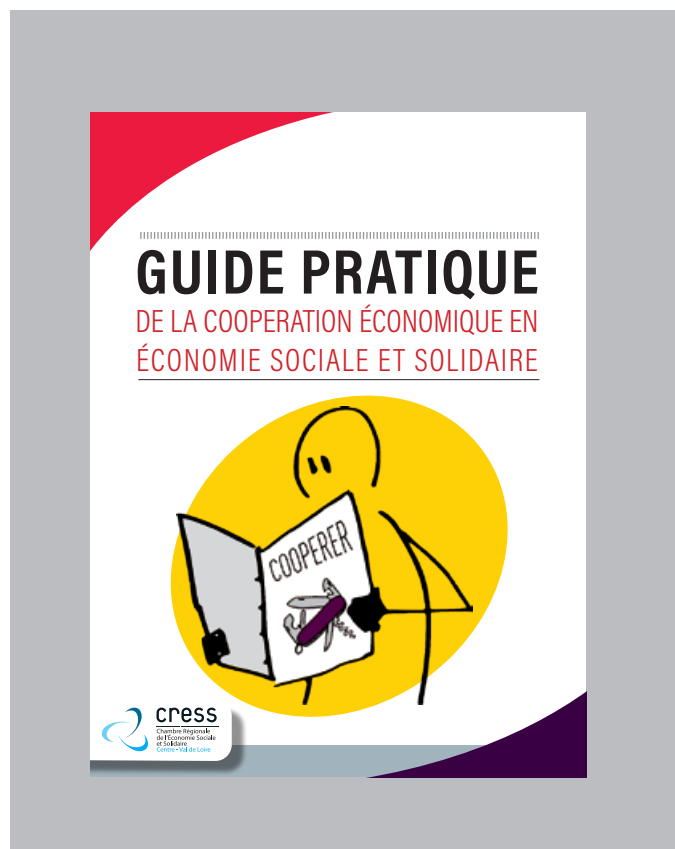
- **Développer** une expertise transversale aux projets de l'ESS comme les projets de coopération (PTCE) de filière, d'innovation sociale.

● **Ateliers d'échanges** dans le cadre de l'université des développeurs économiques de DEV'UP. Deux ateliers ont été proposés cette année :

- Sur le repérage et l'orientation des porteurs de projets ESS, le 17 octobre 2019 à Tours avec une visite de la Résidence Jeunesse et Habitat (Association) et de CEFIM (SCOP).
- Sur les dynamiques de l'ESS et d'Innovation Sociale, le 9 décembre 2019 à Orléans.

● **Groupe de travail** sur l'innovation sociale et le French Impact.

A la suite de l'appel à manifestation d'intérêts « French Impact de Territoire », la CRESS Centre-Val de Loire a provoqué une réunion avec différents acteurs régionaux pour échanger sur l'opportunité de porter une candidature pour la région Centre-Val de Loire.



Les participants ont ainsi partagé leur envie d'apprendre à se connaître d'avantages, ainsi que de définir l'innovation sociale et d'identifier les acteurs intervenants dans le développement économique et plus précisément l'innovation sociale. C'est dans ce sens que le groupe de travail a avancé en 2019 et poursuivra ses travaux en 2020.

● **Groupe de travail sur les Tiers-Lieux.**

En septembre 2019, à la suite de la publication « Repères pour connaître les Tiers-Lieux en région Centre-Val de Loire », la CRESS Centre-Val de Loire a saisi l'opportunité de faire se rencontrer divers acteurs intervenants sur cette thématique. Ainsi, un premier groupe de travail a eu lieu le 28 novembre 2019 et a permis un échange autour des besoins des projets de Tiers-Lieux, autant d'accompagnement, de financement et de structuration. Ce groupe de travail a vocation à s'élargir en 2020 à d'autres acteurs, notamment aux porteurs de projets de Tiers-Lieux de l'ESS.

● **Valorisation** et mise en relation des projets Territoires Zéro Chômeurs Longue Durée

La CRESS CVL a organisé une rencontre de deux projets TZCLD avec des partenaires comme les développeurs de l'ESS et des collectivités territoriales.

ESS 2020 :

« Le développement de la culture ESS régionale et ses réalités sur les territoires a pour objectif d'accompagner les entreprises de l'ESS et leur permettre de bénéficier d'un contexte politique et financier favorable. »

Rappel des missions des CRESS :

- Enclencher une dynamique emploi-formation et de dialogue social territorial avec les syndicats employeurs en lien avec les syndicats salariés (actions de GPEC, animation de schémas de formation notamment pour les dirigeants de l'ESS...).
- Initier des partenariats avec les acteurs de l'emploi et de la formation (Pôle emploi, Maisons de l'emploi, OPCA, organismes de formation...).

1 ■

Former les élus/techniciens des collectivités et les acteurs territoriaux ayant une compétence économiques.

● Participation à l'université des développeurs de Dev'Up et aux workshop.

Animation d'un atelier sur les tiers lieux, sur l'innovation sociale et l'ESS, organisation d'une demi-journée de formation sur la coopération notamment en scop, en partenariat avec l'URSCOP et France active.

● Formation à la coopération territoriale.

Les services du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont été rencontrés en juin 2019 et ont montré un intérêt fort à organiser une journée de formation sur l'ESS et la coopération territoriale. D'autres acteurs ont été associés à l'organisation de cette journée, notamment le Réseau des Territoires de l'Economie Sociale (RTES), les services de la région Centre-Val de Loire et du Secrétariat Général aux Affaires Régionales. Cette journée de formation s'inscrit dans le cadre de la déclinaison de la convention passée en 2018 entre le CNFPT, le Haut-Commissariat à l'ESS et à l'innovation Sociale, le CNCRESS et le RTES dont les objectifs sont de favoriser l'appropriation des enjeux de l'ESS et d'accompagner les agents des collectivités territoriales à son développement.

2 ■

Coordonner la mise en place de formation pour des dirigeants salariés/porteurs de projet.

● Participation au déploiement du Diplôme dirigeant d'Entreprise de l'ESS.

Suite à la signature de la convention quadripartite entre l'ARDEQAF association gestionnaire de l'ERTS, Faire ESS IFOCAS, l'UDES Centre et la CRESS Centre-Val de Loire sur le déploiement du diplôme Dirigeant d'entreprise de l'ESS en région Centre-Val de Loire fin 2017, la CRESS a participé à la communication et au recrutement de la deuxième promotion du DEESS (soutien à l'organisation des temps d'information collective et relais via les outils de communication de la CRESS et les Rencontres ESS).

● Certification d'Innovation Sociale du CNAM.

La CRESS a participé avec Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire et la Ligue de l'enseignement Centre-Val de Loire à l'élaboration du contenu pédagogique du certificat d'Innovation Sociale porté par le CNAM Centre-Val de Loire, à destination des salariés et futurs salariés de l'ESS, des demandeurs d'emploi et des porteurs de projet. Un soutien a également été apporté au recrutement des stagiaires (relais via les outils de communication et les Rencontres ESS). Le certificat a été lancé fin 2018 par une intervention de présentation de l'ESS par la CRESS et le CNAM. La CRESS est également intervenue en 2019 au sein de certificat, lors d'une intervention d'une journée sur « économie et solidarité : les enjeux pratiques ».

3 ■

Impulser la mise en place de formations ou de liens entre formateurs et centres de formation.

- Comme chaque année depuis 2016, la CRESS a coordonné deux modules complets sur l'ESS, dans lesquels interviennent différents adhérents de la CRESS (Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, la Mutualité Française Centre-Val de Loire, l'URSCOP, France active, le Cré-Sol) au sein :

- du Master 2 GAED spécialité Développement Durable Local et Solidaire : France, Sud(s) et Pays Emergents de l'Université d'Orléans (module de 29h avec 3 visites d'entreprises de la métropole d'Orléans : La SCOP TPC, la section départementale de la MGEN et l'Auberge de Jeunesse d'Orléans).

- du Master 2 Promotion et gestion de la Santé de l'Université de Tours (module de 20h avec 3 visites d'entreprises sur la métropole de Tours : la SCOP l'Engrenage, la section départementale de la MGEN et l'EHPAD).

● La CRESS est également intervenue comme chaque année en :

- Licence Professionnelle GOESS (anciennement MOISETSES) de l'IUT de Châteauroux pour une intervention de 6h sur la CRESS et l'ESS.

- DUT Carrières Sociales de l'IUT de Tours pour une intervention de 4h de présentation de la CRESS et d'exemple d'entreprises de l'ESS en région.

- En BTS Développement Rural au Lycée agricole Franz Stock de Mignévières (28), pour une intervention de 2h.

● La CRESS a reçu de nouvelles sollicitations en 2019 pour intervenir au sein :

- De la licence DGS de l'Université d'Orléans avec France Active Centre-Val de Loire sur l'ESS et ses spécificités comptables.

- Du DUT GEA de l'IUT de Tours pour une présentation de l'entrepreneuriat dans l'ESS.

- **La CRESS a également commandité un projet tutoré aux étudiants** de M2 GAED parcours DDLS, dont la restitution a eu lieu en janvier. Ce projet portait sur : L'Économie Sociale et Solidaire : une approche qualitative par les territoires : Le cas de la commune de Saint-Jean-de-Braye. Fort de cette première expérience, le projet tutoré sera reconduit en 2020 sur le quartier de l'Argonne en partenariat avec Orléans Métropole et le Centre d'Etudes pour le Développement des Territoires et l'Environnement (CEDETE) de l'Université d'Orléans.

● La CRESS est également intervenue au collège et lycée en 2019 :

- En siégeant au Conseil Académique de Vie Lycéenne, avec notamment la co-organisation d'un world café avec les élus du CAVL ??? autour de l'ESS et du développement durable, poursuivi par une visite du 6-10 Pôle ESS de Saint-Jean-de-Braye.

- En intervenant avec la MGEN sur l'ESS et les mutuelles auprès d'élèves de première du lycée Vauvert de Bourges.

- En sensibilisant une classe de troisième du collège Rollinat d'Argenton-sur-Creuse dans le cadre d'un projet « Mon ESS à l'école » accompagné par l'ESPER.

● Maintien et renforcement des actions du Groupe de Travail « Jeunes et ESS ».

En 2018 la CRESS a créé un groupe de travail « Jeunes et ESS » autour de l'organisation du Mois de l'ESS 2018 et de sa thématique de la jeunesse. Ce groupe, composé d'adhérents de la CRESS est animé par Jean Baptiste Réblé Chargé de mission et Alexandre Bréchet administrateur (association l'Antirouille, le CRAJEP, la Ligue de l'enseignement, le Crédit Mutuel, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire...) d'acteurs jeunesse de l'ESS (CRIJ, association NQT, FMDL...) et de partenaires publics (Université d'Orléans, CRJ, rectorat, DRDJSCS...) a travaillé en 2018 sur l'organisation de plusieurs événements pour le Mois de l'ESS 2018 en lien avec thématique de la jeunesse. Fort de la dynamique partenariale créée, la CRESS a souhaité poursuivre l'animation et asseoir l'organisation de ce groupe de travail sur de nouvelles actions, travaillées en commun :

1. Coordonner et animer des temps de sensibilisation à l'ESS des « animateurs jeunesse ».

2. Soutien à la mise en œuvre de la convention de partenariat avec le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, l'ESPER et la Région sur sur les ambassadeurs jeune ESS.

3. Consulter les membres du groupe de travail pour préparer la représentation de la CRESS (validée par le CA) au conseil d'orientation régional des politiques de jeunesse.

4. Créer et/ou diffuser des outils pédagogiques de sensibilisation à l'ESS pour les jeunes.

5. Faciliter la mise en place de Coopérative Jeunesse de service en région.

L'ensemble de ces actions ont été lancées en 2019, lors de 4 réunions du groupe de travail (la CRESS a notamment sensibilisé les conseillers de la Mission Locale de Touraine en mai 2019 ainsi que les équipes de la DRDJSCS en novembre 2019...). Elles se poursuivront en 2020. De nouvelles structures régionales ont été cooptées pour participer aux groupes de travail en 2019 (Association Régionale des Missions Locales, Concordia...). Ce groupe de travail est aussi un lieu d'échanges d'actualités entre ses membres.

● **Vers une convention quadripartite avec l'ESPER**, la Région Centre-Val de Loire et le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours en soutien à la sensibilisation des lycéens et des enseignants à l'ESS.

La CRESS a initié avec le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours et l'ESPER, la rédaction d'une convention cadre de sensibilisation des jeunes et des enseignants à l'ESS en 2018, déclinaison de la convention de coopération nationale, renouvelée en novembre 2018, entre le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, l'ESPER et le Haut-Commissariat à l'ESS. La Région via sa Stratégie Régionale de l'ESS et son plan jeunesse a rejoint cette convention en 2019. Elle sera signée le 26 mars 2020.

Préparation à la mise en œuvre de la convention quadripartite : mise en place du réseau des ambassadeurs Jeunes ESS.

Pour faire face à la demande croissante d'interventions de présentation de l'ESS dans les lycées régionaux et à la signature prochaine de la convention quadripartite, la CRESS et l'ESPER ont cooptés parmi leurs adhérents régionaux, des « Ambassadeurs Jeunes ESS » sur les départements capables d'intervenir dans les établissements régionaux pour sensibiliser les jeunes à l'ESS. On retrouve parmi les structures volontaires : La MGEN, l'antirouille, la Fédération des Entreprises d'Insertion Centre-Val de Loire, la Ligue de l'enseignement 45, l'UDAF du Cher, la Macif, l'ADAR Civam et la CASDEN. Ces ambassadeurs seront formés et outillés début 2020.



Devenez ambassadeurs Jeune ESS sur votre département !

Dans le cadre de la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire, la CRESS et l'ESPER recrutent des ambassadeurs pour intervenir auprès des lycéens et des apprentis. Sur la base du volontariat, les ambassadeurs Jeunes ESS seront formés et outillés pour réaliser ces interventions.

Pour toutes informations complémentaires contactez Jean-Baptiste Réblé : jb.reble@cresscentre.org ou 02 38 68 18 90

ESS 2020 :

« Promouvoir l'ESS pour assurer la connaissance et la transmission des valeurs auprès des citoyens et des générations future, pour faire perdurer les spécificités des gouvernances des entreprises de l'ESS. »

Rappel des missions des CRESS :

- Informer et sensibiliser à l'ESS.
- Communiquer sur l'ESS.
- Favoriser le sentiment d'appartenance des acteurs de l'ESS à un même mouvement.

1 ■

Développer l'information, la sensibilisation à l'ESS.

● **Participation aux événements, salons, prix, conférences, où il est opportun de représenter l'ESS dans sa transversalité :**

● **Semaine de l'ESS à l'école du 25 au 29 mars 2019.**

La CRESS a relayé les informations concernant cette semaine aux enseignants et aux entreprises de l'ESS avec lesquelles elle est en contact. Elle est également intervenue pour présenter l'ESS auprès de 40 lycéens du lycée Mermoz de Bourges, de 20 lycéens du Lycée Vauvert de Bourges et en intervenant lors du stage Cerpep à destination des enseignants du secondaire, organisé par l'ESPER et la MGEN.

● **Participation au Forum Régional des Maisons des Lycéens (chaque année depuis 2017) et aux Assises Nationales des Maisons des Lycéens.**

La CRESS a participé avec l'ESPER et le 6-10 Pôle ESS au Forum Régional des Maisons des Lycéens le 9 octobre 2019 au lycée Benjamin Franklin pour y co-animer des ateliers de sensibilisation à l'ESS et à la méthodologie de projet aux jeunes élus des MDL régionales. La CRESS a également tenu un stand lors du Forum associatif du midi.

La CRESS a également animé un stand aux Assises Nationales des MDL du 21 au 24 novembre 2019, regroupant près de 4000 élus lycéens de MDL de France.

● **Pour les curieux.**

Les Info Coll' ESS : réunions d'information généraliste sur l'ESS.

Trois sessions ont eu lieu en 2019 (juin, octobre et décembre) personnes sensibilisées : demandeurs d'emploi, porteurs de projet, acteurs de l'ESS. A noter, que la session de décembre 2019 a été organisée en partenariat avec le 6-10 Pôle ESS. Co-organisation de 2 matinées sur à l'emploi dans l'ESS et de 2 matinées sur l'entrepreneuriat dans l'ESS avec l'APEC dans le cadre du Mois de l'ESS 2019 (à Tours et Orléans). Ces matinées ont rassemblé plus de 50 demandeurs d'emplois.



● Mise à disposition d'une exposition sur les métiers de l'ESS.

Réalisée en 2017 par la CRESS, l'exposition sur les métiers de l'ESS a été mise à disposition en 2019 :

- Au lycée Mermoz de Bourges, pour la Semaine de l'ESS à l'école du 25 au 29 mars 2019.
- Au Salon de l'économie circulaire organisé par Orléans Métropole le 3 octobre 2019.
- A la Mission Locale de Touraine lors du forum emploi et citoyenneté du 27 novembre.

● Organisation d'un webinaire sur l'emploi dans l'ESS aux conseillers Pôle Emploi du Loiret en septembre 2019.



● Communiquer sur l'ESS.

● Organisation de la campagne de communication du Mois de l'ESS.

- Campagne digitale.
- Mobilisation des acteurs via les Rencontres ESS.
- Organisation de conférence de presse.

Comme les années précédentes, la CRESS Centre-Val de Loire s'est appuyée sur une quatre vingt structures pour la diffusion de ses programmes et affiches, allant des maisons des associations aux cinémas en passant par les réseaux associatifs ou encore par ses membres.

Suite à la demande des acteurs lors des Rencontres ESS, un flyer sur la vulgarisation de l'ESS a été créé.

Aussi, les structures organisatrices ont été contactées préalablement afin de connaître précisément leurs besoins en programmes, flyers et affiches papier, ce afin de réduire le gaspillage. Ainsi, ce sont 5000 programmes, 5000 flyers et 250 affiches qui ont été distribués.

Les outils de communication étaient mis à disposition au format numérique sur le site www.lemois-ess.org pour que les organisateurs puissent communiquer au mieux leurs événements, le programme régional papier était également téléchargeable sur le site www.ess-centre.org.

● Les Conférences de presse :

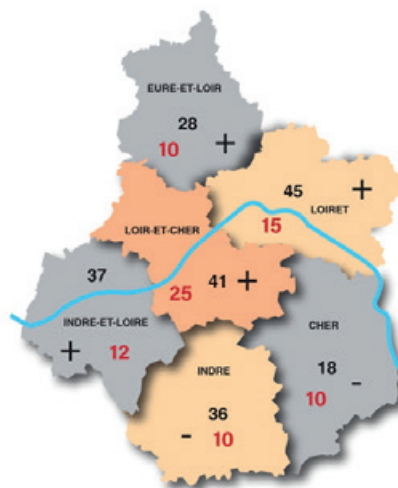
Pour le lancement du Mois de l'ESS, deux conférences de presse ont été organisées le 24 octobre à Isa Groupe et le 25 octobre à AGIR.

Ces événements ont été pensés pour deux objectifs principaux :

la reconnaissance de la CRESS Centre-Val de Loire auprès des acteurs de l'ESS dans les territoires et la couverture médiatique qui en résulte notamment à AGIR dont la presse locale couvre 3 départements.

● 24 octobre à Isa Groupe (Aubigny sur Nère - Cher)
La conférence de presse a été relayée par la presse locale : Le Berry Républicain ainsi que MagCentre.

● 25 octobre à AGIR (Châteauroux - Indre)
La conférence de presse a été relayée par la presse locale, radio : La Nouvelle République, MagCentre, France Bleue. En présence de François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire.



Par rapport à 2018 deux départements sont en baisse : l'Indre et le Cher.

Types d'événements :

Entrepreneuriat :	26
Education/Sensibilisation :	14
Transition écologique :	12
Finance solidaire :	3
Culture :	5
Consommation :	3
Emploi, Insertion :	8
Egalité femmes-hommes :	1
Santé, Social, Handicap :	1
Sport :	1
Autre :	10



● **Animation des outils de diffusion.**

● **La newsletter** « L'ESS en actions » : 3 414 contacts (entreprises de l'ESS, partenaires et collectivités) et taux d'ouverture moyen en 2019 de 36%, soit en hausse de 7,2% par rapport à 2018 (23.8%). On constate un nombre de contacts en hausse (2 852 contacts en 2018, soit une hausse de 119.7%) qui s'explique par la mise en place du poste de communication à temps plein.

● **Les réseaux sociaux** : 2 231 abonnés sur Facebook (soit une hausse sensible de 0,3% par rapport à 2018 2 134 abonnés) et 703 abonnés sur Twitter en 2019 (soit une forte hausse de 37,2% due au Mois de l'ESS - 569 abonnés en 2018).

● **Site institutionnel** : 17 893 pages vues.

● **Google My Business** : Lors d'une recherche sur internet pour les champs ESS ou CRESS, une fiche de la CRESS Centre-Val de Loire apparait sur la page du moteur de recherche. Ce module a été mis à jour en septembre 2019 pour une meilleure visibilité de la CRESS Centre-Val de Loire : 1 411 personnes ont trouvé la CRESS (adresse, coordonnées téléphoniques), dont 20 ont visités le site (+18% par rapport à 2018).

● **Les Prix régionaux de l'ESS.**

Les Prix ESS : en 2019, la CRESS Centre-Val de Loire en s'associant à la Cop Régionale a organisé une remise des Prix ESS avec la thématique des Transitions Ecologiques et Energétiques. Un jury a été composé (Membres de la CRESS Centre-Val de Loire et représentatif des grandes familles de l'ESS) et les Prix Régionaux ont été attribués à Châteauneuf en Transition et à la Fédération des Maisons des Lycéens. L'événement s'est déroulé le 09 décembre au 108 rue de Bourgogne à Orléans avec une animation en direct de Radio Campus autour d'une table ronde avec les acteurs qui se sont inscrits pour le concours, en présence de la Région Centre, sur le sujet « Pourquoi les entreprises de l'ESS sont-elles un levier indispensable pour les Transitions Energétiques et Ecologiques ? ». Une couverture médiatique a été réalisée avec La République du Centre, MagCentre et les réseaux sociaux de la CRESS Centre-Val de Loire. Un trophée a été réalisé par la CRESS Centre-Val de Loire pour la remise des Prix.

● **Forum National de l'ESS et de l'Innovation Sociale à Niort les 5, 6 et 7 novembre.**

Le Forum national de l'ESS et de l'innovation sociale a pour ambition de montrer comment l'ESS apporte des solutions pertinentes aux grands enjeux de notre société. En 2019, son thème était la question : « En quoi l'Économie sociale et solidaire & l'Innovation sociale sont des outils au service des territoires et des réponses aux défis de société ? ».

Il s'est déroulé les 6, 7 et 8 novembre 2019 à Niort en Nouvelle Aquitaine.

Pour cette édition, sa programmation s'est construite à partir des contributions des acteurs de l'ESS.

La CRESS Centre-Val de Loire a apporté son soutien la CRESS Nouvelle-Aquitaine dans l'organisation du Forum ESS-IS qui s'est réalisé par les actions suivantes :

- Participation au comité de pilotage ;
- Tri des contributions et dessin des programmes pour les parcours « coopération territoriale » et « entrepreneuriat et ESS ».
- Prise de contact, identification des besoins logistiques et organisation des parcours précités.
- Communication sur le Forum ESS-IS en amont de celui-ci ;
- Réalisation de bilan chiffré et illustré des parcours.

La CRESS Centre-Val de Loire a invité les entreprises de l'ESS de la région à s'investir. Plusieurs ont participé :

- **6-10 Pôle ESS** – speed meeting lors du module « Coopération territoriale : Action publique, innovation sociale et ESS ».
- **Collectif 18** – speed meeting lors du module « Coopération territoriale : PTCE, clusters et pôles ESS ».
- **ISA Groupe** – Présentation et débat du dispositif Vita Air – lors du module « Entrepreneuriat et ESS : Favoriser la création d'emploi et la montée en compétences ».
- **Crésol et Ozon** – Atelier conduite coopération de réunion lors du module « Gouvernance et innovation organisationnelle ».
- **Ohé du Bateau** – table-ronde sur les lieux vivants hybrides comme levier de coopération territoriale lors du module « Culture ».
- **Orléans Métropole** – speed meeting lors du module « Coopération territoriale : Action publique, innovation sociale et ESS » et speed meeting lors du module « Transition Ecologique et Energique – Déchets ».



3 ■

Travailler sur le sentiment d'appartenance.

- Permettre la rencontre des acteurs de l'ESS.
 - Organisation des vœux.

● Accompagner les acteurs de l'ESS dans l'affirmation de leur appartenance à l'ESS.

● Organiser le Mois de l'ESS.

Pour mobiliser les acteurs en territoire sur le Mois de l'ESS, les Rencontres ESS sont un support indispensable tant sur la valorisation du Mois que sur les informations recueillies. Elles ont permis la création d'un flyer sur la sensibilisation à l'ESS, document très demandé, et qui a été largement distribué. Une carte sur les Rencontres ESS avec les dates, lieux et focus a également été créée.

Mais aussi :

- **Travail sur le Guide des Bonnes Pratiques de la CRESS et suivi du groupe de travail national.**

Dans le cadre de sa réponse au Guide des Bonnes Pratiques en tant qu'association, la CRESS a souhaité travailler en 2019 sur sa politique d'achat en fourniture et sur l'égalité Femme/Homme au sein de ses instances. Un travail de mise à jour des indicateurs relevés sur la thématique de la gouvernance a également été effectué. A partir de cet approfondissement du diagnostic des propositions d'amélioration des pratiques ont été apporté.

La CRESS Centre-Val de Loire a également contribué à la mise en place d'une plateforme en ligne d'aide à la mise en œuvre du Guide des Bonnes pratiques en participant au Groupe de Travail du CNCRESS sur le Guide des Bonnes pratiques. La plateforme sera lancée en 2020.

La CRESS et le Mouvement associatif ont co-organisé et co-animé une journée de formation autour du Guide des Bonnes pratiques à destination des conseillers associatifs en octobre 2019.





1 ■

Vie de l'équipe.

l'équipe se réunit pour des points techniques chaque lundi matin.
Des réunions projets ont lieu quant nécessaire.

Des séminaires d'équipe sont organisés :

- 12 Mars à TCP ST Jean de Braye présentation et visite avec Stéphane Foisy. Echanges sur le travail du plan stratégique.
- Journée de rentrée et ateliers théâtre le 03 septembre avec et au Théâtre des Minuits à Neuville sur Essonne,
- 1^{er} juillet à la Mress, revue des projets en cours.
- 17 décembre, travail sur les compétences socles des professionnels de la CRESS au café de la mairie a Lailly en Val – SCIC Jeu de Vilain.



2 ■

Dialogue social.

Réunion RH le 19 juin : point d'étape sur la dynamique de notre équipe.

Election du CSE le 19 décembre : Chloé Collier, titulaire et Jean-Baptiste Réblé, suppléant.

3 ■

Travaux et formations.

Participation avec les membres du Bureau à la définition de la stratégie de communication, animée par atelier K.

Formation aux gestes de 1^{er} secours.

4 ■

Organigramme 2019.

Arrivée de Vincent Burille, responsable Communication en mars.

Départ d'Anne Sophie Reulier, chargée d'étude en septembre (après congés maternité).

Départ d'Elsa Da Silva, assistante de direction en septembre.

Arrivée de Nathalie Lecoer, attachée de direction en novembre.

5 ■

Vie de la MRESS.

Participation aux petits déjeuners de la MRESS organisés par le GEMES 2 fois par an.

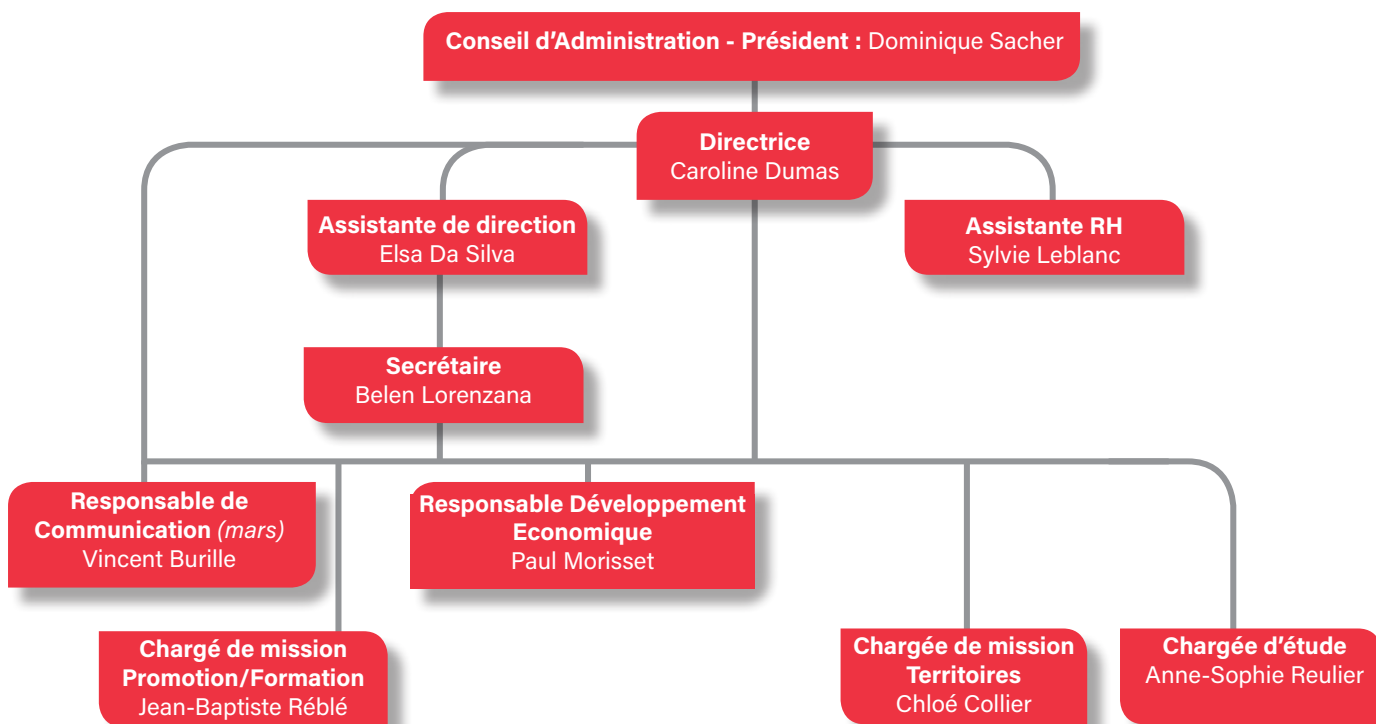
Participation à l'organisation de la 1^{er} KERMRESS : temps convivial entre les équipes présentes à la MRESS ainsi que les présidents.



6 ■

Location d'un bureau partagé à Tours avec l'URSCOP et France active.

Organigramme





Théâtre du Clin d'œil - Saint Jean de Braye

Extraits du discours à quatre voix :

- Dominique Sacher, Président de la CRESS Centre - Val de Loire
- Hervé Renaud, Vice Président de la CRESS Centre - Val de Loire
- Jean Michel Delaveau, Président du Mouvement associatif Centre - Val de Loire
- Emmanuelle Hulot, Directrice de la FRACAMA Centre - Val de Loire



Bonsoir à tous,

Nous vous remercions pour votre présence en ce début d'année pour notre premier temps de rendez-vous annuel afin de faire vivre et accompagner le développement d'une économie, d'une société plus sociale, plus solidaire et plus écologique au service des personnes et des territoires.

Merci, aux représentants : élus, bénévoles, salariés de l'ESS associatives, mutualiste, coopérative, ainsi qu'aux partenaires institutionnels et leurs services d'être présent. Par votre présence nous pouvons noter le décloisonnement et la reconnaissance de notre économie qui se poursuit chaque année.

- Enfin poursuivre le travail de maillage territorial par les espaces d'interconnaissance entre les familles de l'ESS. Avoir des liens sur les valeurs, les projets, les compétences pour sortir de l'organisation en silo, favoriser les coopérations territoriales, économiques afin de lutter contre les désertifications, de favoriser les liens entre les territoires, les citoyens.



Aussi nous faisons les vœux de contribuer, tant sur le terrain des corps intermédiaires qu'opérationnel avec notre réseau des CRESS, autour de trois axes imbriqués et complémentaires :

1-Le développement des coopérations territoriales pour les entreprises soucieuses de leur impact sociétal, environnemental et économique au service des personnes, est un levier puissant de stabilité, d'innovation et de cohésion sociale. Nous devons aussi continuer à y sensibiliser la partie des 19 millions des Français qui adhèrent à une mutuelle, des 22 millions qui sont sociétaires d'une banque coopérative, le ¼ qui adhèrent à une association et qui vivent dans notre région...

2-La représentation de l'ESS aux niveaux national et européen retenue dans la loi ESS doit être refondue. Il est essentiel que les principaux mouvements de l'ESS puissent avoir une parole sur l'intérêt de développer des modèles économiques prenant en compte l'intérêt général pour les porter au niveau national et international.

3-L'exemplarité, les acteurs de l'ESS sont source de création d'activités et d'emplois. Ils ont la responsabilité dans un monde en transition de mettre en œuvre, collectivement, dans le respect de leurs valeurs et du projet de société qu'ils portent, les réponses aux enjeux structurants que sont la transition énergétique et écologique, la transition numérique, les évolutions des modes d'entreprendre et de consommer, l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2019 la CRESS centre souhaite l'avancée des chantiers structurants suivants :

- Le développement du modèle économique pour l'adapter aux missions
- Le renforcement de l'organisation nationale
- La création de la MRESS du futur, lieu totem pour l'ESS en région.
- L'organisation de la représentation des entreprises de l'ESS
- La construction de modules ESS pour l'ensemble des formations



Nous arriverons à réaliser ces vœux avec la participation de tous : acteurs locaux de l'ESS et non ESS, Collectivités territoriales : EPCI, conseil régional et ses services, SGAR et ses services, les équipes de la MRESS et tous les citoyens engagés au quotidien par leur choix de consommation et d'action.

Nous vous souhaitons une année de solidarité, de démocratie et de co-construction.

Bonne année 2019 !



COMMUNIQUÉ

25 janvier 2019

Suivi de la contribution de l'ESS au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

En juin 2018, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire remettait à François Bonneau, Président de Région, le document « 100 propositions pour une région sociale, solidaire et environnementale à 360° », contribution concertée des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Depuis, le Conseil Régional a adopté ce document structurant pour l'aménagement et le développement du territoire le 20 décembre 2018.

Le SRADDET se compose de deux documents :

- un rapport regroupant 4 grandes orientations et 20 objectifs
- ainsi qu'un fascicule découpé en 5 chapitres et 47 règles.

Rappelons que ce document a une vocation urbanistique et que les règles s'appliqueront, après une période d'enquête publique, aux plans et schémas établis par les collectivités territoriales infra régionales (Plan locaux d'Urbanisme, Schéma de Cohésion Territoriale, Charte de Parcs Naturels Régionaux, Plan de Déplacements Urbains, Programme Local d'Habitat, Plan Climat Air Energie Territorial, etc.).

Le SRADDET a donc une portée prescriptive sur des thématiques variées : la gestion foncière, la biodiversité, l'habitat, la gestion des déchets, les transports et la mobilité, l'armature territoriale de la région, l'énergie renouvelable ou encore la transition énergétique.

Quelle place de pour l'Économie Sociale et Solidaire dans le projet de schéma ?

L'Économie Sociale Solidaire et ses composantes sont bien représentées dans les orientations suivantes: la démocratie permanente (objectif n°1), la coopération entre territoires (objectifs n°2,4), la jeunesse (objectifs n°6 et 12), l'accès aux soins (objectif n°8), le respect de l'environnement (objectifs n°11, 13,18), un habitat durable (objectif

n°7), une consommation en énergie réfléchie (objectif n°16) et l'économie circulaire (objectif n°19 et 20).

Concernant les 47 règles définies, l'ESS n'apparaît pas expressément mais se laisse deviner, notamment parce que plusieurs règles donnent une position centrale à la coopération entre divers acteurs dont la société civile (panels de citoyen.nes et associations). Egalement, dans le chapitre 5 qui concerne la gestion des déchets, les ressourceries sont clairement positionnées comme structures à favoriser pour le réemploi même si l'on peut regretter que les règles n'aillent pas assez loin sur l'économie circulaire.

De façon plus globale, les règles du SRADDET invitent les collectivités territoriales à mettre en place des alternatives pour l'aménagement des territoires (covoiturage, déplacements par modes actifs, énergie renouvelable, redynamisation des centres villes, accueil des jeunes, etc.) auxquelles l'ESS apporte aujourd'hui des réponses. Le SRADDET incite également à sensibiliser les citoyen.ne.s, entreprises, et élu.e.s sur des sujets d'avenir : changements écologiques, tri des déchets, transition énergétique, etc.

Calendrier de l'enquête publique

La prochaine étape du SRADDET sera la consultation des collectivités infra régionales entre le mois de janvier et de mars. **Entre avril et juillet 2019, une enquête publique sera mise en ligne sur le site *democratie-permanente.fr* à laquelle citoyen.nes, associations, entreprise, pourront participer.** Après ces temps de concertations, des commissaires enquêteurs auront comme missions l'analyse et l'expertise des remarques formulées. Enfin, la Région devra intégrer les avis émis ou motiver son positionnement pour que l'adoption du SRADDET soit proposée entre octobre et décembre 2019.

La CRESS Centre-Val de Loire prépare une communication qui pourra être mobilisée par les acteurs de l'ESS et les citoyens pour l'enquête publique.

Pour aller plus loin, retrouvez aux liens suivants :

- [La contribution de l'ESS au SRADDET](#)
- [Le communiqué publié à la suite de la remise de la contribution à François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire](#)

Pour plus d'information, vous pouvez contacter:

Chloé Collier, chargée de mission

c.collier@cresscentre.org

Nous voudrions redire et insister sur la nécessité de transition de notre société qui reste notre priorité et qui s'accroît chaque année. Une transition sociale, environnementale et numérique [...]

|...| Les enjeux sont aussi régionaux avec l'adoption l'an passé d'une Stratégie Régionale pour l'ESS ambitieuse, elle a d'ailleurs pu être présentée lors de la conférence régionale mais aussi à l'occasion de plusieurs rencontres dans les territoires au plus près des réalités connues par les entreprises ESS. Celle-ci permet de renforcer ou d'alimenter la place faite dans le schéma de développement économique voté en 2017 et dans le schéma d'aménagement durable du territoire soumis à consultation publique cette année.

De même le pacte ESS présenté par le Haut-Commissaire, venu présenter la French Impact (l'innovation sociale) à Tours l'an dernier, est en travail auprès du Comité supérieur de l'ESS.

Ces différents schéma, pacte, viennent ou doivent venir renforcer la possibilité de changement d'échelle de nos acteurs de territoires que sont les entreprises de l'ESS.



Aussi nous attirons une attention plus particulière sur certains axes de développement en région :

- Tout d'abord l'enjeu clé qu'est l'accompagnement de projets et des entreprises de l'ESS au service des personnes et des territoires. Ces différents axes témoignent aussi de la complexité de ce besoin, des champs à couvrir, des projets et entreprises à accompagner ou encore des expertises et compétences à mobiliser. Il est aujourd'hui possible d'optimiser l'existant en travaillant avec un panel de solutions complètes et adaptées à l'ensemble des projets financés.
 - o La mise en place des réseaux des développeurs économiques de l'ESS sur l'Indre et Loire et l'Eure et loir devraient pouvoir être déployés par une animation sur l'ensemble de la région,
 - o L'animation d'un écosystème à partir de la Maison régionale de l'ESS et la possibilité d'une orientation qualifiée pour le porteur de projet,
 - o La création d'un nouvel outil : alter incub et de ses premiers projets cette année,
 - o La mise en œuvre des propositions de l'axe 1 de la Stratégie ESS sur le parcours du porteur de projet, afin de développer cette ambition dans la démarche de Dev up,
 - o La poursuite du développement des tiers lieux entre les opérateurs de l'accompagnement ESS et hors ESS.
 - Le développement de la filière de l'économie circulaire et plus particulièrement du réemploi. Les acteurs de celle-ci ont commencé à être identifiés par notre Observatoire, leur rôle et leur impact sur l'environnement, sur l'emploi, est certain en région Centre. Ce sujet est d'ailleurs au cœur de la politique régionale avec la mise en place du plan régional de gestion des déchets et la création d'un observatoire de l'ESS. Aussi nous renouvelons notre souhait de monter en puissance sur cet enjeu en approfondissant le partenariat entre l'ESS, l'Etat et les collectivités.
 - L'enjeu des nouvelles générations, d'éveiller les plus jeunes aux dynamiques de solidarité et de coopération. De pouvoir, comme cela est engagé avec le rectorat, développer la place des acteurs de l'ESS par leur valeur, leur témoignage, à l'école, à l'université De ce point de vue, on voit arriver dans l'ESS de plus en plus de jeunes qui y viennent avec un esprit d'engagement au service de valeurs fortes.
- Il nous faut être à la hauteur de cette demande.



11 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE



LE PROJET D'AVIS D'ESS FRANCE SUR LE PACTE DE CROISSANCE DE L'ESS

A l'occasion de l'installation du nouveau [Conseil supérieur de l'ESS le 8 mars 2019](#), le Haut-Commissaire, Christophe Itier a recueilli l'avis des acteurs de l'ESS sur [le Pacte de Croissance de l'ESS](#) présenté à la presse le 29 novembre 2018.

Malgré [l'absence de concertation préalable](#), les acteurs fédérés au sein d'ESS France (Chambre française de l'ESS) ont néanmoins souhaité enrichir ce projet d'avis dans une logique de co-construction avec le Haut-Commissariat et les pouvoirs publics concernés.

Après avoir [analysé collectivement le pacte](#), ESS France, par la voix de son Président Jérôme Saddier, a présenté devant le CSESS un [projet d'avis](#) pour faire évoluer de manière significative ce pacte jugé insuffisant d'ici la fin de la période de concertation.

Ainsi, ESS France et ses membres souhaitent, à court terme, des avancées fermes et rapides sur un certain nombre de mesures :

- S'agissant du LDD, permettre la sortie du décret nécessaire à l'application de l'article 80 de la loi Sapin II
- Faciliter l'accès aux financements européens notamment grâce à l'appui du FSE dans la prochaine programmation
- Maintenir les crédits DLA à hauteur des engagements de 2018
- Favoriser l'appropriation et la diffusion du [Guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS](#) auprès des acteurs de l'ESS et des pionniers French Impact
- Soutenir les acteurs de l'ESS pour traiter les conséquences de la suppression de l'ISF et de son remplacement par l'IFI et par l'IR PME sur les dons et investissements
- Affiner les modalités de pilotage des stratégies régionales de l'ESS
- Accompagner la création d'entreprises en adaptant le dispositif « Jeunes entreprises innovantes » aux entreprises sociales qui se créent aujourd'hui.

Ils ont également souligné la contradiction potentielle entre un pacte de croissance qui se veut ambitieux pour l'ESS, et certaines orientations gouvernementales qui constituent des agressions contre les fondamentaux des organisations de l'ESS.

C'est pourquoi ESS France appelle le Gouvernement à clarifier la nature de son soutien à l'ESS, et le Haut-Commissaire à travailler en concertation avec les membres du CSESS à l'élaboration d'une stratégie globale de développement de l'ESS, dont les orientations seront en cohérence avec l'ambition et la volonté collective de permettre à l'ESS de préfigurer la société et l'économie de demain en apportant [des solutions à la crise de longue durée](#) que vivent les français.

ESS France s'est dit - dans ces conditions - prête à participer de manière active et constructive à la définition d'une politique publique ambitieuse en matière d'ESS.

Contact : Jérôme Saddier, Président d'ESS France / 06 32 74 51 17 / 01 53 31 39 80



COMMUNIQUÉ



PLAIDOYER ESS POUR L'EUROPE

**Ce plaidoyer est issu des propositions des membres
de la Chambre française de l'ESS (ESS France)
et de ses partenaires Social Economy Europe, Le Labo de l'ESS et le RTES.**

Les traités européens prônent dans leurs objectifs le renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale en Europe. Or, le discours actuel semble porter davantage sur un repli national, une rupture de confiance marquée par la montée de l'euroscepticisme et un divorce entre les citoyens et les dirigeants européens, les institutions et la législation de l'Union.

Les consultations citoyennes organisées en 2018 dans de nombreux Etats membres montrent que les citoyens attendent plus et mieux de l'Europe mais pas moins d'Europe. Les élections européennes de mai 2019 sont l'opportunité pour l'UE de se réinventer à travers la participation des citoyens dans la construction de l'avenir de leur Europe. C'est uniquement pour et par eux que l'UE doit s'organiser et proposer des solutions adaptées à travers une économie socialement utile, solidaire, soucieuse de justice sociale et du bien commun.

L'ESS, qui porte en elle un projet social, a la capacité d'agir au local pour penser la globalité et est déterminée à démontrer sa capacité à répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels.

En effet, l'ESS n'est pas une utopie, elle est même un élément essentiel du paysage économique et social de l'UE. Comme le montre le dernier rapport « Évolutions récentes de l'économie sociale dans l'Union européenne » du Comité économique et social européen, l'UE compte 2,8 millions d'entreprises et organisations de l'ESS (soit 1 entreprise sur 10) qui emploient une force de travail de 13,6 millions de salariés (soit 4,5% de la population active) et génère 8% du PIB européen.

Depuis 10 ans, l'UE a permis aux États membres de se connaître les uns les autres, de s'inspirer mutuellement et de développer le changement d'échelle des structures de l'ESS, notamment grâce aux programmes et financements européens. L'UE a besoin de l'ESS pour atteindre ses citoyens, détecter leurs besoins réels et les faire participer par la co-construction à la création de solutions pérennes. Par des réalisations concrètes au plus près des craintes et aspirations des citoyens européens, et ce dans leur vie quotidienne, l'Europe pourra rappeler son rôle et démontrer son utilité à travers des synergies et des coopérations plus fortes ancrées sur les territoires.

Lire l'intégralité du Plaidoyer ESS pour l'Europe :

<https://www.rtes.fr/system/files/2019-04/PLAIDOYER%20ESS%20POUR%20L%20EUROPE-1.pdf>

COMMUNIQUÉ

Signature du protocole de coopération entre la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Région Centre-Val de Loire et l'Union des Employeurs de l'ESS Centre



Construire collectivement l'avenir de l'ESS en région

En déclinaison du protocole signé le 17 juillet 2019 entre les deux têtes de réseau national, le Conseil National des CRESS et l'UDES, la CRESS Centre -Val de Loire et l'UDES Centre ont signé, le jeudi 06 février 2020, un protocole de coopération pour développer en commun des leviers et des actions favorisant la défense des intérêts des entreprises et appuyer la qualité du développement et de l'accompagnement de l'emploi et de l'innovation sociale dans l'ESS.

La loi du 05 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et l'arrêté ministériel du 18 octobre 2017 reconnaissent l'UDES comme l'organisation patronale représentative au niveau multi-professionnel pour l'économie sociale et solidaire. Elle rassemble 80% des employeurs de l'ESS contribuant ainsi à la création et au développement de nombreux emplois de proximité.

Agréée depuis avril 2015 par l'Etat et le Conseil Régional, la CRESS Centre-Val de Loire assure en région la promotion et le développement de l'ESS. Elle regroupe les réseaux et organisations locales de l'ESS dans les champs associatifs, mutualistes, coopératifs et des entreprises sociales : elle représente l'ensemble des entreprises de l'ESS de la région Centre-Val de Loire. Ses missions sont reconnues d'utilité publique par la loi du 31 juillet 2014 et a pour mission, notamment, celle d'assurer la représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'ESS.

Dans ce contexte, la CRESS Centre-Val de Loire et l'UDES s'engagent à travailler conjointement, en partenariat, avec l'ensemble des acteurs de l'ESS. Cette coopération va permettre de poser les jalons d'une ambition partagée, pour garantir des déploiements de stratégies afin de répondre aux enjeux qui se posent aux entreprises de l'ESS et accentuer une vraie dynamique économique en région. (l'économie sociale et solidaire dans la région Centre-Val de Loire représente 10,5% de l'emploi soit plus de 85 000 salariés et près de 9 300 établissements).

Une signature et un engagement largement attendu par Dominique Sacher, Président de la CRESS Centre-Val de Loire, et Benoît Colin, délégué régional de l'UDES, qui pour la première fois, rassemble tous les mouvements de l'ESS !

ORIENTATIONS 2020 ET PLAN D'ACTION

DECLINAISON DU PLAN STRATEGIQUE ESS 2020 VOTE EN 2015 VERS UN PLAN STRATEGIQUE ESS 2025

VALIDE AU CA DU 5 MARS 2020

■ ENJEUX GENERAUX :

Appuyer, accompagner, développer les projets de COOPERATION économique. Forces citoyennes, entrepreneuriales émergents dans les territoires en réponse aux enjeux des transitions.

Déployer le maillages des TERRITOIRES, pour répondre aux préoccupations de décrochage territoriales, pour être « connecté » avec l'ADN de l'ESS qui est dans les territoires, pour développer la connaissance des enjeux et leurs représentations.

Favoriser le travail en INTERFAMILLE au sein de la CRESS, pour dépasser l'organisation en silo, pour favoriser les coopérations, pour déployer les savoirs faire sur les secteurs d'activité et les filières notamment de la transition énergétique et environnementale, avec les autres acteurs économiques.

■ PRINCIPES GENERAUX :

La Chambre Régionale de l'ESS est l'instance facilitatrice/animatrice de la reconnaissance de l'ESS et de ses compétences et est la caisse de résonance du plaidoyer de l'ESS.

Les interventions de la Chambre se font dans un souci d'appui, de complémentarité des fédérations et représentants spécialisés et d'orientation. La Chambre a un rôle d'ensemblier et de facilitatrice.

Favoriser les ponts entre les différents acteurs socio-économiques et les collectivités, tout en renforçant ce qui fait sens pour les acteurs de l'ESS.

■ THEMATIQUE GENERALE :

La coopération devient un des impératifs d'une économie plus juste, plus solidaire, plus innovante et plus stable. Les principes de coopération (et de mutualisation) sont au cœur des initiatives et des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Coopérer, c'est faire ensemble. Décider, entreprendre, travailler et participer à un projet commun sont de puissantes sources de créativité et d'efficacité.

LA REPRESENTATION AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS DES INTERETS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ORIENTATIONS : **ANCRAGE TERRITORIALE,** **RENCONTRES ESS/ ANIMATEURS** **DE TERRITOIRE, COOPERATION**

Rappel des missions des CRESS **(article 6 Loi ESS/ ESS 2020) :**

- **Organiser** la représentation et défendre les intérêts de l'ESS
 - Définir et mettre en œuvre une stratégie régionale de représentation de l'ESS
 - Animer la représentation de l'ESS dans les instances de décision en concertation avec les réseaux et les adhérents
- **Impulser** et accompagner la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques
 - Contribuer à la définition des politiques publiques territoriales
 - Développer les contractualisations avec les pouvoirs publics
 - Informer et appuyer la mise en œuvre des politiques publiques

- Appuyer la place des acteurs de l'ESS aux conférences régionales culture et jeunesse.
- CREFOP : apport des données ESS en matière d'emploi/formation
- Comité de suivi des fonds européens
- DEV'UP régional, et départemental, développer la connaissance des entreprises ESS : accès aux dispositifs de droit commun, liens consulaires, développement du foncier
- Rectorat : convention tri partite avec l'ESPER
- Inter-consulaire / proposition 5 de la SRESS

● **Assurer une veille sur les politiques publiques ESS** de référence, afin d'informer les familles des possibilités notamment financières dans les territoires.

- Suivi CRST Et organiser l'information des politiques publiques ESS (outils numériques, liens adhérents)
- Suivi SRADETT
- Fonds Européens
- Identification et/ou formation/alimentation des agents EPCI/ESS

ACTIONS A MENER :

● **Fédérer les acteurs de l'ESS dans un souci de transversalité**

- Vœux
- AG et sa conférence
- Vers un plan stratégique 2025
- Participation active au CNCRESS/ ESS France
- Portage du projet de Maison Régionale de l'ESS/ Lieu totem
- Vie statutaire de la Chambre

● **Développer la représentation de l'ESS** dans les instances régionales, départementales et locales pour une prise en compte des enjeux et des spécificités ESS.

- Conseil régional : Stratégie ESS, Conférence Régionale...

● **Développer des stratégies de représentation et de lobbying**, concertés dans les instances stratégiques et techniques pour une meilleure prise en compte des spécificités de l'ESS

- Animer et coordonner la consultation des acteurs de l'ESS pour réaliser des contributions, transversales à l'ESS, dans le cadre de politiques publiques :
 - Animation du Comité de coordination des Rencontres ESS composés des administrateurs et salariés référents départementaux
 - Etat des lieux des départements en matière de dynamiques collectives/ESS
 - Identifier les personnes ressources qui pourraient être mandatées pour* être nos relais locaux.

● **Animation** des Rencontres ESS à l'échelon départemental ou intra départemental en vue de développer des relations régulières et pérennes (3 réunions par an : Préparation du Mois ESS, actualités régionales et locales, valorisation ESS tout au long de l'année) permettant notamment d'alimenter :

- Suivi SRADDET et consultation citoyenne
- Suivi SRDEII liens Conventions EPCI/place ESS
- Stratégie Régionale de l'ESS et Conférence régionale de l'ESS (tous les deux ans)

● **Améliorer** la connaissance par les collectivités, de l'ESS et de ses possibles

● **Accompagner** la prise en compte de l'ESS par les pouvoirs publics en outillant les collectivités par l'organisation de journées techniques dédiées à une meilleure compréhension des cadres stratégiques de développement de l'ESS.

- Conseil Régional (notamment économie et aménagement du territoire)
- Orléans Métropole, Elus et techniciens (convention en cours)
- CC Val d'Amboise (convention signée : co-organisation d'un forum ESS)
- Déclinaison en région de la convention CNCRESS/CNFPT : formation techniciens/élus préambule d'un réseau EPCI/ESS.
- Rendez-vous avec les techniciens des collectivités pour une présentation de l'ESS/ la CRESS

● **Possibilité de piloter** des diagnostics de territoire pour le compte de collectivités locales afin de permettre la mise en place de politique ESS ciblées

- Projet de convention avec les deux métropoles. (Éventuel diagnostic Politique de la Ville et ESS pour Orléans Métropole)
- Etat pour la Politique de la ville

■ Améliorer la connaissance par les collectivités, de l'ESS et de ses possibles

● **Accompagner** la prise en compte de l'ESS par les pouvoirs publics en outillant les collectivités par l'organisation de journées techniques dédiées à une meilleure compréhension des cadres stratégiques de développement de l'ESS.

- Conseil Régional (notamment économie et aménagement du territoire)
- Orléans Métropole, Elus et techniciens (convention en cours)
- CC Val d'Amboise (convention signée : co-organisation d'un forum ESS)
- Déclinaison en région de la convention CNCRESS/CNFPT : formation techniciens/élus préambule d'un réseau EPCI/ESS.
- Rendez-vous avec les techniciens des collectivités pour une présentation de l'ESS/ la CRESS

● **Possibilité de piloter** des diagnostics de territoire pour le compte de collectivités locales afin de permettre la mise en place de politique ESS ciblées

- Projet de convention avec les deux métropoles. (Éventuel diagnostic Politique de la Ville et ESS pour Orléans Métropole)
- Etat pour la Politique de la ville

● **Préparer les territoires** à recevoir des réseaux/ une animation de développement économique de l'ESS : par la rencontre entre acteurs ESS, par la rencontre entre acteurs ESS et collectivités.

- Organisation des Rencontres ESS
- Participation aux comités de DEV'up
- Réponse aux demandes de rendez-vous des Comcom (avec les référents admin et salariés)
- Animation des développeurs de l'ESS par département
- Utilisation de l'outil des ESSpresso pour faciliter les rencontres.

LA CONTRIBUTION A LA COLLECTE,

A L'EXPLOITATION ET A LA MISE A DISPOSITION DES DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES RELATIVES AUX ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ORIENTATIONS : ETUDE FILIERE ECONOMIE CIRCULAIRE – REEMPLOI MATINEE/GROUPE DE TRAVAIL – INTERFAMILLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – LIENS LABO UNIVERSITES

Rappel des actions des CRESS :

- Animer l'observatoire régional de l'ESS pour identifier les facteurs de développement de l'ESS
 - Collecter, exploiter et diffuser des données économiques et sociales de l'ESS
 - Contribuer à la veille stratégique et prospective
 - Animer et réaliser des diagnostics territoriaux et sectoriels

ACTIONS A MENER :

- **Poursuivre** et affiner la capacité d'observation et d'analyse de l'ESS dans sa transversalité, par famille, par secteur, par territoire.

Prop. 14

- **Développer** une fonction de veille et de prospective pour asseoir la représentation politique et transversale de l'ESS ; notamment par la réalisation d'étude.
- **Economie Circulaire :**
 - Voir partenariat (déclinaison de la convention nationale) pour poursuivre une étude sur la place de l'ESS dans la filière du réemploi. (lien avec le réseau RAR « incubé » par le CRESOL)

- Participation au Plan régional de réduction des déchets.
- Participation aux comités d'Observation du Conseil régional, de Dev'Up, de la DRJSCS

- **Publier** les données statistiques et cartographiques de l'ESS régionale

- Avec l'animation de la cellule emploi et de groupe de travail ad hoc

- Etude des données clés de l'emploi
- Vers des notes conjonctuelles
- Repères IAE et fondations à travailler avec les collègues
- Affiner la connaissance des données par la mise en place d'un baromètre économique et d'un baromètre de l'emploi
- Participation au Groupe de travail de l'ONESS sur la mesure de la création d'activité en ESS
- Etudier la possibilité de mise en place de groupe de travail filière inter-famille

- **Animer un cercle de conférence sur l'ESS** afin de développer sa connaissance, sa compréhension et accompagner son évolution.

Prop. 20

MOBILISATION LIÉE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19

Information :

- **Mise en place** d'un service d'information et d'orientation vers les mesures liées à la crise du COVID 19. Ce service articulé avec le Mouvement associatif est ouvert à l'ensemble des entreprises de l'économie sociale et solidaire
- **Appui à l'organisation** de webinaire d'information, notamment auprès de France Active CVL pour présenter le dispositif régional CARE.
- **Organisation de webinaire** généralise permettant de contribuer à faciliter l'accès aux mesures.
- d'un flash info hebdomadaire pour tenir les entreprises de l'ESS et leurs partenaires, informés de l'évolution et du fonctionnement des mesures.

Animation :

- **Veille, partage, coconstruction** des outils adaptés avec le réseau des développeurs ESS.
- **Mobilisation du dispositif DLA**

Représentation :

- **Mise en place** d'une cellule de crise avec la Région, les représentants des familles notamment Le Mouvement associatif, l'URscop mais aussi France Active
- **Mobilisation** des espaces de la CRESS pour coorganiser, coordonner la remontée d'information.
- **Participation** aux travaux nationaux de gestion de la crise et de construction de l'après.
- **Construction** d'une contribution auprès de la Région et des EPCI

L'APPUI A LA CREATION, AU DEVELOPPEMENT ET AU MAINTIEN DES ENTREPRISES

Axe 1 SRESS

ORIENTATIONS : PERENISER L'ANIMATION DEVELOPPEUR ECONOMIQUES DEVELOPPER LE DEVELOPPEMENT D'AFFAIRE

Rappel des missions des CRESS :

● **Appuyer l'émergence**, la création et le développement des entreprises et organismes de l'ESS dans les territoires

- Identifier, rendre lisible et articuler les services sur le territoire
- Animer et coordonner l'accueil, l'information, l'orientation des porteurs de projet et des entreprises
- Sensibiliser à l'entrepreneuriat collectif
- Apporter une expertise sur les projets ESS

● **Développer les coopérations**

- Favoriser les coopérations économiques territoriales et sectorielles
- Appuyer le développement de services mutualisés
- Initier des partenariats avec les acteurs socio-économiques des territoires (dont les consulaires)

ACTIONS A MENER :

Prop. 1

- **Faire reconnaître et connaître** les capacités économiques des entreprises de l'ESS
 - S'outiller d'une veille économique, poursuivre la diffusion des appels à projets via la plate forme ESSOR notamment.

- Diffusion aux développeurs de l'ESS les AAP et autres information de soutien à la création, au maintien et au développement d'entreprise.
- Mettre en place un baromètre économique pour affiner le lobbying économique de l'ESS. (A réactiver par le travail au national sur la création d'entreprise.)

- **Faciliter l'organisation** de tour de table pour des projets ESS;
 - Animation des développeurs de l'ESS à consolider. Départements/région

- **Permettre le développement** des débouchés économiques des entreprises de l'ESS afin de consolider leurs activités et leurs emplois
 - Contribuer au développement des « coopérations » entre entreprises ESS et entre ESS et non ESS en organisant des ESSpresso et des ESSpresso + sur demande et dans le cadre de la filière Economie circulaire notamment

- **Portage** du dispositif local d'accompagnement en articulation avec France Active Centre – Val de Loire.

- Comité stratégique : application cadre national
- Comité d'orientation : Préconisations
- Comité d'appui : diagnostics
- Animation des inter DLA Départementaux

- **Promouvoir** le mode d'entreprendre de l'ESS en sensibilisant à l'entrepreneuriat collectif

- Poursuivre les interventions dans l'enseignement supérieur (formation et concours) pour développer une culture de l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes potentiellement porteur de projet
- Organisation d'un ou deux Défi ESS avec Pépite.
- Participation CREA Campus
- Coordination de modules universitaires.

Prop. 13

Prop. 19

● **Former** les élus/techniciens des collectivités et les acteurs territoriaux ayant une compétence économiques ;

- Participation à l'université des développeurs de Dev'Up et aux work shop
- Développer une formation de formateurs
- Répondre aux demandes d'information/ de formation des collectivités et autres structures publiques. (par exemple : consulaires)
- Coordonner la mise en place de formation pour des dirigeants salariés/porteurs de projet
- Participation au DEES

● **Faciliter la connaissance** du mode d'entreprendre en ESS

Appuyer la création, le développement, le maintien des entreprises ESS

- Animation des réseaux de développeurs de l'ESS départementaux
- Réunions départementales
- Ateliers et formations
- Evènements départementaux et régionaux
- Information et orientation
- Informer et orienter les porteurs de projet sur les possibilités d'accompagnement et de financement,
- Mise en place de la plate forme ESSOR et son animation
- Participation aux salons de la création d'entreprise et tout type d'évènement
- Représentation :
- Participation aux comités de coordination départementaux de Dev'up
- Participation aux réseaux des développeurs région centre
- Comités techniques de Centre Actif et du DLA Régional
- Formation
- Développer la présence de l'ESS dans les formations à la création d'entreprise
- Développer une formation de formateur

● **Répondre aux besoins** économiques et sociaux des territoires :

- Développer une expertise transversale aux projets de l'ESS comme :
- La dynamique des tiers lieux
- les projets d'innovation sociale...
- Impulser et participer à la mise en place d'outils permettant le test et l'essai, l'incubation d'entreprise et particulièrement pour un public « jeune »
- Soutien et participation pour la mise en place de la plate forme de financement participatif
- Participation au pilotage, et à la promotion de l'incubateur d'innovation sociale, Alter'Incub.

L'INFORMATION DES ENTREPRISES SUR LA DIMENSION EUROPEENNE

DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET L'APPUI A
L'ETABLISSEMENT DE LIENS AVEC LES ENTREPRISES DU
SECTEUR ETABLIES DANS LES AUTRES ETATS MEMBRES
DE L'UNION EUROPEENNE

Rappel des missions des CRESS :

- Informer les entreprises sur la dimension européenne de l'économie sociale et solidaire
- Appuyer les entreprises de l'ESS à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres Etats membres de l'union européenne.

ACTIONS A MENER :

- Informer les entreprises de l'ESS sur la dimension européenne.
- Relais des Programmes Opérationnels et réunions d'information
- Inciter au développement de partenariats européens.
- Informer les entreprises de l'ESS et suivre les programmations européennes FSE, FEDER, LEADER.
- Contribution et lobbying pour les prochains PO

L'APPUI A LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION

ORIENTATIONS : CONSOLIDER LA SENSIBILISATION DES JEUNES FORMATION DE FORMATEURS

Rappel des missions des CRESS :

- Enclencher une dynamique emploi-formation et de dialogue social territorial avec les syndicats employeurs en lien avec les syndicats salariés (actions de GPEC, animation de schémas de formation notamment pour les dirigeants de l'ESS...)
- Initier des partenariats avec les acteurs de l'emploi et de la formation (Pôle emploi, Maisons de l'emploi, OPCA, organismes de formation...)

ACTIONS A MENER :

● **Impulser** la mise en place de formation ou de lien entre formateurs et centre de formation

- Formation des salariés de l'ESS et des salariés dirigeants.
- Intervention possible auprès des salariés des structures membres de la CRESS.
- Mise en œuvre du DEES avec l'ERTS et l'UDES
- Réalisation d'information collective sur l'ESS

- Formation des porteurs de projets
- Mise en place de formation de formateur

- Formation des agents des collectivités
- Voir déclinaison de la convention CNFPT/CNCRESS

- Formation des jeunes
- Coordination des intervenants (Mouvement associatif, Centre Actif, URSCOP, MGEN, URIOPSS, CRESOL...) et interventions de/dans deux modules de 30h à l'université de Tours et Orléans.
- Intervention Licence MOTSES et MFR Chaingy...
- Vers une convention tripartite avec l'ESPER et le rectorat en soutien à la semaine de l'ESS à l'école et la mise en place des ambassadeurs Jeun'ESS.

- Pour les curieux
- Les info coll ESS

Prop. 19

PROMOUVOIR LES VALEURS ET LES PRINCIPES DE L'ESS

ORIENTATIONS : **FAIRE EVOLUER LE MOIS DE L'ESS** **VALORISER LES ACTEURS DE L'ESS** **POUR PROMOUVOIR L'ESS.** **PRECISER NOS OUTILS ET FORMAT** **DE COMMUNICATION**

Rappel des missions des CRESS :

- Informer et sensibiliser à l'ESS
- Communiquer sur l'ESS
- Favoriser le sentiment d'appartenance des acteurs de l'ESS à un même mouvement

ACTIONS A MENER :

● **Développer l'information,** la sensibilisation à l'ESS

- Participation aux événements, salons, prix, conférences, ou il est opportun de représenter l'ESS dans sa transversalité
- Réalisation d'un KIT d'information sur ce qu'est l'ESS
- Animation d'un groupe de travail des acteurs jeunes : suivi politique régionale de la jeunesse, sensibilisation des jeunes à l'ESS.

● **Communiquer sur l'ESS**

- Organisation de la campagne de communication du Mois de l'ESS
- Campagne digitale
- Mobilisation des acteurs via les Rencontres ESS,
- Organisation de conférence de presse, de conférence sur des thématiques de l'ESS.

- Animation des outils de diffusion
- Portail de l'ESS,
- Newsletter « L'ESS en actions »
- Réseaux sociaux

- Organisation des prix de l'ESS en lien avec le CNCRESS

● **Travailler sur le sentiment d'appartenance**

- Permettre la rencontre des acteurs de l'ESS
- Organisation des vœux
- Organisation du séminaire à la suite de l'AG
- Proposition de réunion de collège et travail sur les éditions Repères

- Accompagner les acteurs de l'ESS dans l'affirmation de leur appartenance à l'ESS
- Rencontres ESS
- Mais aussi travail sur le Guide des Bonnes Pratiques de la CRESS et suivi du GT national.

Prop. 19

Prop. 8



Pour en savoir +
cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire - 6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org - www.ess-centre.com

Association loi 1901 immatriculée auprès de Préfecture de la Région Centre-Val de Loire n° W452006397 - Siret - 38095852000039 - APE - 9499Z

L'Économie Sociale et Solidaire, une économie qui profite à tous !